

# Gestion des risques – module 2

22 septembre 2021 (Lausanne, journée entière)

## Public visé

- Toute personne soucieuse des risques liés à l'exercice de leur activité, en particulier les personnes qui ont des responsabilités vis-à-vis des clients internes ou externes
- Experts-comptables
- Entrepreneurs
- Responsables d'entreprise et cadres

## Contenu

Se complète bien avec les séminaires: 521 420, 521 422, 521 424 et 521 427

- Revue des principes du management du risque
- Le système de management du risque
- La gestion de risques et le système de contrôle interne
- Intégration du management des risques dans le système de management existant
- Introduction à la gestion de la continuité des activités
- Mise en place de la gestion des risques dans un organisme

## Conditions-cadres

Pas de prérequis particuliers

## Vos avantages

Vous connaîtrez

- Les principes de la gestion des risques
- Les dernières évolutions de la gestion du risque

- L'intégration du management du risque dans le cadre de gestion existante
  - L'implantation d'un système de contrôle interne. Retour d'expérience
- Vous saurez
- Répondre aux exigences réglementaires relatives à l'évaluation des risques
  - Mettre en œuvre une démarche rigoureuse afin de protéger les actifs de l'organisme
  - Mettre en évidence des conseils à valeur ajoutée pour les personnes cadre et les indépendants

## Responsable du séminaire

**Dr. José Lamas-Valverde**, Directeur, Formation en Gestion de Risques (Nyon), ex-associé d'Euro Risk Limited (Zürich).  
jose.lamas@gestiondesrisques.ch;  
www.gestiondesrisques.ch

## Conférenciers

**Jean-Philippe Bernard**, Expert en gestion des risques; OPCIS Services Sàrl; Expert partenaire

**Dr. José Lamas-Valverde**, (voir-ci-dessus)



José Lamas-Valverde



Jean-Philippe Bernard

## Date

22.09.2021 journée entière

## Lieu

Hôtel de la Paix  
Avenue Benjamin Constant 5  
1003 Lausanne  
www.hoteldelapaix.net

## Prix du séminaire

CHF 780.- non-membre  
CHF 680.- collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

## Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

## Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.

## Programme

	Thèmes	Conférenciers
08.30–09.00	Café d'accueil	
09.00–09.10	Présentations	Dr. José Lamas-Valverde
09.10–10.00	Management du risque – revue des termes, concepts et principes	Dr. José Lamas-Valverde
10.00–10.30	Le système de management du risque – les quatre phases. Intégration dans le management existant. Exemples: SMQ, SCI	Dr. José Lamas-Valverde
10.30–11.00	Pause-café	
11.00–12.15	La gestion de risques et le système de contrôle interne – différences et ressemblances. Retour d'expérience	Dr. José Lamas-Valverde
12.15–12.30	Questions-réponses	Dr. José Lamas-Valverde
12.30–14.00	Repas de midi	
14.00–14.45	Implantation d'un système de contrôle interne – Retour d'expérience. Niveau de maturité et pièges à éviter	Jean-Philippe Bernard
14.45–15.30	Introduction à la gestion de la continuité des activités: élément clé face aux scénari d'urgence et de crise	Dr. José Lamas-Valverde
15.30–16.00	Pause-café	
16.00–16.45	Mise en place de la gestion des risques dans un organisme – Exemple: Covid-19. Discussion	Dr. José Lamas-Valverde
16.45–17.00	Questions-réponses	Dr. José Lamas-Valverde Jean-Philippe Bernard
env. 17.00	Fin du séminaire	

### Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site [www.expertsuisse.ch](http://www.expertsuisse.ch), en particulier:

#### Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

#### Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

#### Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera

considéré). Autrement, les frais d'annulation suivants seront retenus:

**Annulation** jusqu'au délai d'annulation: sans frais

**Annulation** après le délai d'annulation, jusqu'à une semaine avant le début du séminaire: CHF 200.–

**Annulation** à partir d'une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

#### CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site [www.expertsuisse.ch](http://www.expertsuisse.ch).